



Comité économique et social européen
Le Secrétaire général

Bruxelles, le 26.10.11 002553
N°: SG-COMMUN(2011)D/5503

Madame Claire GOYER
Diversité linguistique et langue française
Bruxelles-Europe
Chaussée de Waterloo 1313 E
B-1180 Bruxelles

Madame la Présidente,

Au nom du Président Staffan Nilsson, je vous remercie pour votre lettre du 8 septembre dernier. En tant qu'institution européenne qui maintient des relations étroites avec la société civile européenne, le Comité économique et social européen (CESE) attache une importance toute particulière au respect de l'ensemble des langues officielles de l'UE. En effet, tous nos avis et toutes nos publications destinées au grand public sont publiés dans toutes les langues officielles de l'UE.

Pour en venir à l'inscription en une seule langue du nom du CESE sur la façade de notre bâtiment principal, je comprends que ceci ait pu susciter une certaine inquiétude. Je souhaite néanmoins vous assurer que, loin de vouloir créer de tels sentiments, cette décision s'est trouvée justifiée par le fait que l'espace disponible était très limité. Par conséquent, nous avons dû opter pour une seule langue. L'anglais, qui devient de plus en plus la langue véhiculaire dans de nombreux domaines, a été choisi par nos autorités politiques dans un souci d'éviter le non-respect d'une des trois langues officielles du pays hôte qu'est la Belgique.

Même si l'affichage du nom du CESE est en anglais sur notre façade, je voudrais vous assurer que le français reste, au sein de notre institution, une des deux langues principales de travail et de communication. En effet, l'histoire de plus de 50 ans du CESE a été marquée par l'activité et l'influence de ses membres d'expression française.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma haute considération.

Martin WESTLAKE